

ASSEMBLEE GENERALE AVIC 2018

9 mars 2018

1. Accueil et salutations

Le président ouvre la séance à 19h35 et remercie la section du 14^{ème} pour l'organisation de cette assemblée. Il salue également les représentants des autorités communales et cantonales présents. Il donne la parole à M. Ioset, syndic de la commune qui nous accueille : Montherod.

Le syndic nous présente sa commune en quelques mots. Il y a beaucoup de forêts privées, la fusion avec Aubonne est en cours et M. Georges-André Chevallaz était un de ses habitants célèbres.

M. André Jordan nous présentera à la fin de la séance son association <Parque pas mon Jorat > pour la sauvegarde des bois du Jorat.

31 membres sont présents et 70 excusés. Notre membre du bureau Céline Weiss est excusée pour cause d'heureux événement. Elle a mis au monde une petite fille hier. Tout le monde va bien.

Une minute de silence est observée à la mémoire de notre président d'honneur Charles Telfser décédé le 16 novembre 2017.

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

2. PV de la dernière AG

Celui-ci a été distribué et se trouve aussi sur notre site chevaud.ch.

Le PV est accepté à l'unanimité.

3. Rapport du Président

En comité, il a été décidé que l'assemblée générale serait désormais organisée par les sections et le bureau à tour de rôle : merci encore à la section du 14^{ème} de s'être lancée en premier.

Au mois de mai, la séance entre les différents manèges entourant les bois du Jorat, le service des Parcs et domaines de la Ville de Lausanne et l'AVIC a eu lieu.

Le constat est positif, peu de réclamations, de conflits pour l'année écoulée.

Durant la même période, St-Prex a demandé au Président d'être médiateur dans le conflit qui oppose les propriétaires fonciers et les cavaliers de la Commune.

Il en ressort qu'un parcours équestre conseillé va être mis sur pied.

Aux dernières nouvelles, la mise en place a bien avancé et la commune a pris contact avec ces voisins pour que ce parcours rejoigne ceux faits par la section du 14^{ème}.

En juin, il y a eu une rencontre avec la commune de Oulens. Etaient invités les communes voisines, l'inspecteur cantonal des forêts, les cavaliers, meneurs, agriculteurs et propriétaires fonciers.

Des parcours vont également être mis en place. Une prochaine séance aura lieu pour étudier les propositions.

Lors de l'année écoulée, 4 séances de bureau ont été organisées pour la préparation des séances de comité et de l'AG.

Il y a eu 3 séances de comité. Les sujets traités : organisation, communication et PNP.

Nous avons également remarqué que les nouveaux statuts et la nouvelle organisation avaient créé un peu de confusion. C'est pourquoi, l'organigramme était joint à la convocation.

Le journal de l'AVIC est également enfin publié. Il y aura également une Newsletter sur le site Chevaud. La version papier pourra être demandées aux secrétaires et en fin d'année, une version papier sortira pour les autorités communales et cantonales. Le site a également été remanié afin de permettre aux sections d'y parler de leurs activités et actualités. Il existe également une page Facebook. Les cartes des PEC sont enfin sur le site.

Pour le PNP, il y a eu 5 séances. L'AVIC doit être vigilante afin que les cavaliers, meneurs ne soient pas lésés car elle avait bien demandé la compensation aux mètres près des chemins perdus. Elle existe en quantité mais pas en qualité. (près de la route cantonale). Il faut également faire attention aux rumeurs qui disent que l'AVIC est favorable au Parc. Dossier à suivre.

Le rapport du président est accepté.

4. Rapport du caissier

Présentation des dépenses et état de comptes 2017.

Recettes

Cotisations :	7100.- CHF
Plaques :	300.- CHF
TOTAL :	7400.- CHF

Dépenses

Frais site internet, (entretien, hébergement) :	650.80 CHF
Frais d'envois :	495.25 CHF
Frais CCP :	444.60 CHF
Frais d'Assemblée générale :	978.35 CHF
Frais comité :	0.- CHF
Achat Plaques	4.433.40 CHF
Divers :	596.05 CHF

TOTAL :	7598.45 CHF
---------	-------------

Excédent de dépenses.	198.45 CHF
-----------------------	------------

Bilan au 31 décembre 2017 :

Total actif : 37907.05 CHF

Question sur l'achat des plaques. Il s'agit d'un stock pour remplacement et création des nouveaux parcours. Elles sont achetées en grande quantité pour un meilleur prix. Il faut remplacer 6 ou 7 plaques par an sur les parcours existants.

Le rapport est accepté à l'unanimité

5. Rapport des vérificateurs de compte

Madame Anne-Laure Favez et Monsieur Jacques Piguet ont examiné les comptes et les ont trouvés corrects et bien tenus.

6. Décharge au comité pour les comptes 2017

Les vérificateurs des comptes recommandent à l'assemblée d'en donner décharge au comité. Accepté à l'unanimité.

7. Nomination des différents organes

Les vérificateurs des comptes acceptent de revenir pour 3 ans.

M. André Jordan est élu président à la place de Bernard Monstein sortant à l'unanimité-
Le vice-président est toujours M. Trolliet.

Le caissier et les secrétaires restent en attendant de leur trouver des remplaçants.
Céline Weiss est notre spécialiste informatique.

8. Fixation des cotisations et de la part revenant aux sections

Le comité propose de garder les cotisations comme l'année dernière soit la cotisation Senior à 50.- CHF et la Junior /étudiant à 30.- CHF.

La part de la cotisation reversée aux sections sera de 80% soit, respectivement de 40.- CHF pour un Senior et 26.- CHF pour un Junior.

Les cotisations, la part des sections et la modification pour étudiants sont acceptées à l'unanimité.

9. Budget 2018

Recettes:

Cotisations nettes après déduction de la part des sections :

7000.- CHF

Ventes de plaques 400.- CHF

Dépenses

Frais pour le site internet 1000.- CHF

Achat banderoles publicitaires 500.- CHF

Abonnements, cotisations 480.- CHF

Frais d'envoi 1100.- CHF

Journal 600.- CHF

Frais Poste et CCP 500.- CHF

Frais Assemblée générale 1000.- CHF

Frais comité 150.- CHF

Divers et imprévus 600.- CHF

Total 5930.- CHF

Excédent de recettes 1470.- CHF

Le budget 2018 est accepté.

10. Divers

11. Parque pas mon Jorat

M. André Jordan, notre nouveau Président nous présente son association. Une date à retenir 26 mai 2018 Rendez-vous au Refuge de Corcelles-le-Jorat. L'association a également une page Facebook.

Le président clot l'assemblée à 20h55.